



**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**COMMUNE DE GOURDON (LOT)**

**Enquête publique  
relative à un projet de modification du  
Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)**

Par arrêté n° 2012-06-15-03 MOD/ND en date du 15 juin 2012.

Le Maire de GOURDON a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de **modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)** portant sur les points suivants :

• **Additif n°8 :**

Sans remettre en cause l'économie générale du P.L.U., le projet de modification portera sur :

- l'adaptation du zonage et du règlement afin de permettre un développement de type « pavillonnaire » de certains hameaux :
  - pour le zonage : Le reclassement d'une partie des hameaux initialement en zone « Uh » en zone « Uh1 »,
  - pour les évolutions réglementaires : Intégration dans le règlement des dispositions applicables à la nouvelle zone « Uh1 »,
- les évolutions des orientations d'aménagement : Adaptation des orientations d'aménagement dites « La Clède » et « La Madeleine »,
- le reclassement en zone « N1 » d'un secteur initialement porté en zone « N » et ainsi pourvoir au développement d'une activité de tourisme et loisirs existante,
- le réajustement à la marge des dispositions réglementaires du P.L.U. suite à des échanges avec le service instructeur de la collectivité.

A cet effet,

**Monsieur Jean-Claude DUFOUR**, a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Toulouse.

L'enquête se déroulera en Mairie de GOURDON du **mercredi 11 juillet 2012 au samedi 11 août 2012 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Au terme de l'enquête, l'organe délibérant du conseil municipal pourra approuver le projet de modification du P.L.U., éventuellement modifié.

Pendant la durée de l'enquête, les observations, propositions et contre propositions sur le projet de **modification du P.L.U.** pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit à :

- **Monsieur le Commissaire enquêteur**
- **Mairie de GOURDON**
- **Place Saint-Pierre**
- **B.P. 30017**
- **46 300 GOURDON**

Par ailleurs, Monsieur le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, écrites ou orales, en Mairie les jours et heures suivants :

- |                   |                        |                         |
|-------------------|------------------------|-------------------------|
| • <b>Mercredi</b> | <b>11 juillet 2012</b> | <b>de 14H00 à 17H00</b> |
| • <b>Lundi</b>    | <b>23 juillet 2012</b> | <b>de 09H00 à 12H00</b> |
| • <b>Lundi</b>    | <b>30 juillet 2012</b> | <b>de 14H00 à 17H00</b> |
| • <b>Samedi</b>   | <b>11 août 2012</b>    | <b>de 09H00 à 12H00</b> |

Des informations pourront être demandées, en mairie de Gourdon, auprès de l'autorité responsable du projet.

Le public pourra également consulter le dossier d'enquête sur le site internet de la ville de GOURDON ([www.gourdon.fr](http://www.gourdon.fr)) dans la rubrique « Plan Local d'Urbanisme », « procédures en cours ».

À noter que le public ne pourra pas communiquer ses observations, propositions et contre propositions par voie électronique.

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, dès qu'ils auront été transmis à la mairie.



Le Maire, Marie-Odile DELCAMP.